

**Rapport de la commission gestion-finances concernant le préavis municipal N°11 / 2023  
concernant le budget 2024**

La commission a travaillé les 14, 27 et 29 novembre 2023 pour étudier le préavis susmentionné et rédiger ce rapport.

<b>Personnes présentes</b>	<b>14.11.2023</b>	<b>27.11.2023</b>	<b>29.11.2023</b>
Mme Pascale Menu	X	X	X
M. Yan Borboën			X
M. Quentin Bérard (suppléant)			
M. Alan Carleton	X	X	X
M. Raphaël Conus (suppléant)	X	X	
Mme Catherine Jaquier	X	X	
Mme Susan Killias	X		

## **1 Préambule**

Le préavis du budget de fonctionnement de la Commune a été présenté à la Commission gestion-finances le 27 novembre 2023 par M. Francis Monnin, Syndic et Municipal des finances. Nous tenons à le remercier pour sa pleine collaboration ainsi que ses explications détaillées.

Ses réponses sont jointes au présent rapport.

## **2 Budget communal 2024**

### **2.1 Charges et revenus de fonctionnement**

Avec CHF 8.25 mio, les charges ordinaires de fonctionnement sont en légère augmentation comparé aux comptes 2022 (+5%). Tandis que les revenus de fonctionnement s'élèvent à CHF 8.88 mio, et sont quasiment inchangés.

### **2.2 Analyse du budget dans sa globalité**

La marge d'autofinancement est un indicateur important puisqu'elle représente la capacité financière de la Commune à pouvoir effectuer des amortissements, et à investir dans des projets futurs.

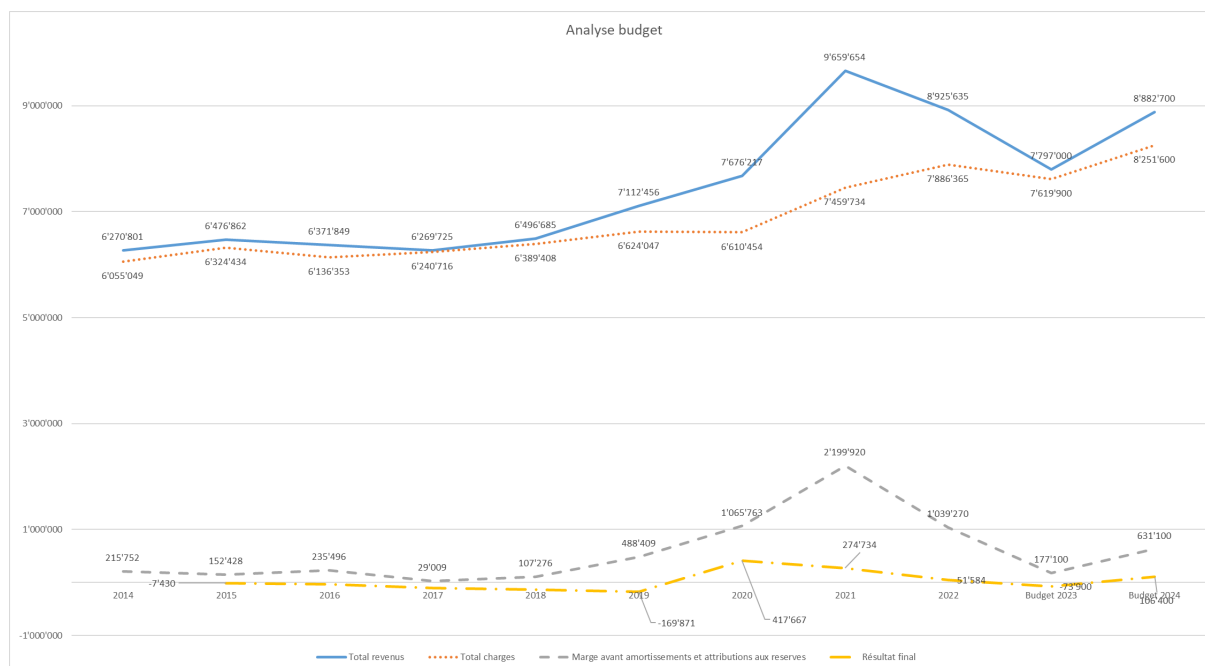
Nous notons que les comptes de la Commune 2024 prévoient une marge d'autofinancement bénéficiaire de CHF 631'100 alors que les comptes 2022 avaient une marge d'autofinancement de CHF 1'039'270. Cette diminution est principalement due à un retour à la normale, sans revenus exceptionnels.

Concernant le résultat, la municipalité prévoit un excédent de revenus de CHF 106'400, malgré une attribution aux fonds de réserve de CHF 338'800. Pour mémoire, le budget 2022 prévoyait une attribution aux fonds de réserve de seulement CHF 76'000.

Notons que les préavis 10 et 12 discutés ce soir ne sont pas pris en compte dans ce budget.

## 2.3 Rétrospective

La Commission gestion-finances a extrait quelques données des années 2014 à 2024 et les a représentées dans un graphique afin d'illustrer l'évolution des comptes de la Commune durant cette période.



Il en ressort que durant cette période :

- Le total des revenus a augmenté, passant de CHF 2.61 mio à CHF 8.88 mio soit une augmentation des recettes de 46%.
- Le total des charges a augmenté, passant de CHF 6.05 mio à CHF 8.25 mio, soit une augmentation des dépenses de 39%.
- La marge avant amortissement (autofinancement) a presque triplé en passant de CHF 215'752 à CHF 631'100 soit une augmentation de 193%.

La Commission gestion-finances rappelle que la Municipalité subit de nombreuses dépenses (prévoyance sociale cantonale, péréquation cantonale, Réforme policière, etc.) et n'a malheureusement pas moyen de les maîtriser car imposées par le Canton. Lors de la revue des comptes 2022, la Commission gestion-finances avait évalué les charges imposées à la Commune par le Canton et autres organismes supra communaux à environ 65% de la totalité des charges de la Commune. Notre marge de manœuvre se situe uniquement dans les comptes de fonctionnements « Administration Générale », « Domaines & Bâtiments » et « Travaux ».

## 3 Conclusions

La Commission invite les membres du Conseil communal à accepter le budget 2024 tel que présenté.

Pour la Commission

Présidente

Annexe : Questions et réponses de la municipalité